

ISOLATION
DES TOITURES



Boost'R Hybrid'

ISOLANT RÉFLECTEUR
ALVÉOLAIRE PERSPIRANT
AVEC ÉCRAN HPV

CE

17

EN 13859-1 : 2010
EN 13859-2 : 2010



ACTIS

Boost'R Hybrid'

LA SOLUTION 2 EN 1 : ISOLANT + ÉCRAN DE SOUS-TOITURE HPV

Boost'R Hybrid' allie une technologie d'isolation réfléchissante dernière génération, à une fonction d'écran de sous-toiture HPV. Il assure la protection de la toiture et une isolation haute performance.



RÉSISTANCE THERMIQUE*

$R_{\text{intrinsèque}} = 3,20 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$

$R = 3,95 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$
avec 2 lames d'air

AVANTAGES DE LA SOLUTION

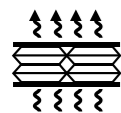


ISOLANT CERTIFIÉ NF EN ISO 22097:2023

PROTECTION DE LA TOITURE

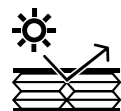


Étanchéité à l'eau : protection contre les risques d'infiltration.

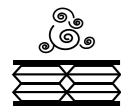


Écran HPV (Hautement Perméable à la Vapeur) : évite les accumulations d'humidité dans la structure.

ISOLATION HAUTE PERFORMANCE



Grand confort thermique en hiver et en été : bloque la transmission de la chaleur par rayonnement.



Étanchéité à l'air : évite les risques de déperdition thermique.

La norme internationale NF EN ISO 22097:2023 remplace la norme européenne NF EN 16012+A1. A compter du 1^{er} octobre 2024, tous les isolants réflecteurs devront être testés selon cette norme pour être éligibles aux dispositifs d'aide à la rénovation énergétique définis par le Ministère de la Transition Écologique (Ma Prime Renov', CEE, TVA à 5,5%...).

Les isolants réflecteurs alvéolaires ACTIS sont testés et certifiés selon la norme NF EN ISO 22097:2023 conformément aux exigences réglementaires.



TECHNOLOGIE ALVÉOLAIRE EXCLUSIVE

- > Utilise davantage les qualités d'isolation naturelle de l'air pour plus de performance.
- > Fibres sans liant et à mémoire de forme : effet ressort après compression (ex: sortie de l'emballage), pour re-capturer de l'air.
- > Très grande souplesse de mise en œuvre.



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

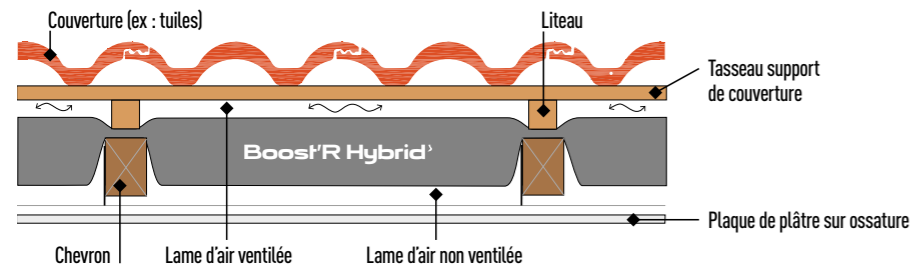


Boost'R Hybrid³

PRINCIPES DE POSE

POSE SUR CHEVRONS

En substitution d'un écran de sous-toiture



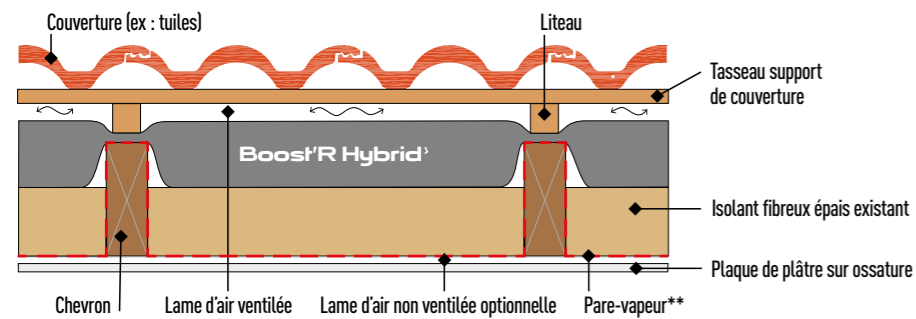
Solution 2 en 1:
Isolant + écran de sous-toiture HPV

R TOTAL INSTALLÉ*

3,76 m².K/W

	R (m ² .K/W)
Lame d'air extérieure ventilée	0,10
Boost'R Hybrid ³	3,20
Lame d'air intérieure non ventilée	0,46

En complément d'un isolant fibreux épais existant



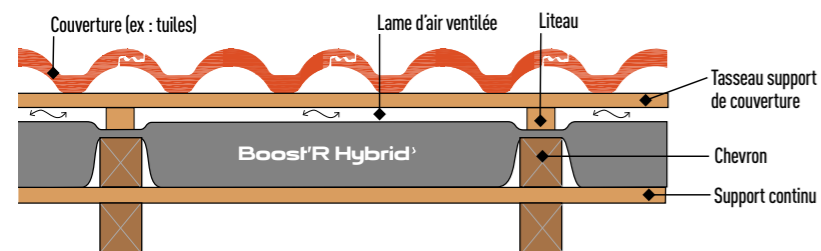
Renforce l'isolation existante en apportant une fonction d'étanchéité supplémentaire sans rehausse du toit

R TOTAL INSTALLÉ*

≥ 3,45 m².K/W

	R (m ² .K/W)
Lame d'air extérieure ventilée	0,10
Boost'R Hybrid ³	3,20
Isolant fibreux épais existant	—
Lame d'air intérieure non ventilée	0,15

POSE SUR SUPPORT CONTINU



Pose directe sur support continu grâce à sa membrane hautement perméable à la vapeur

R TOTAL INSTALLÉ*

3,30 m².K/W

	R (m ² .K/W)
Lame d'air extérieure ventilée	0,10
Boost'R Hybrid ³	3,20

AVANTAGES À LA POSE



Léger, facile à manipuler et transporter.



Souple et adaptable à tous supports.



Non irritant, sans poussières.



Pose rapide par agrafage.



Pose optimisée grâce à la languette adhésive intégrée.

Boost'R Hybrid³

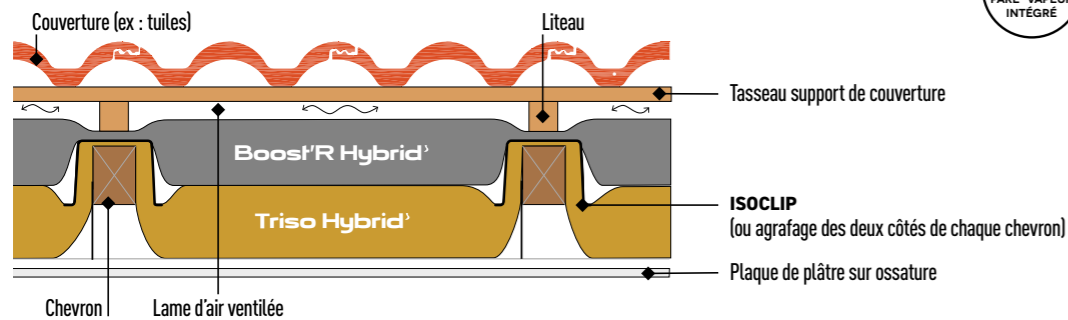
PRINCIPES DE POSE ÉLIGIBLES AUX AIDES À LA RÉNOVATION



POSE EN CRÉMAILLÈRE

En complément de **Triso Hybrid³**

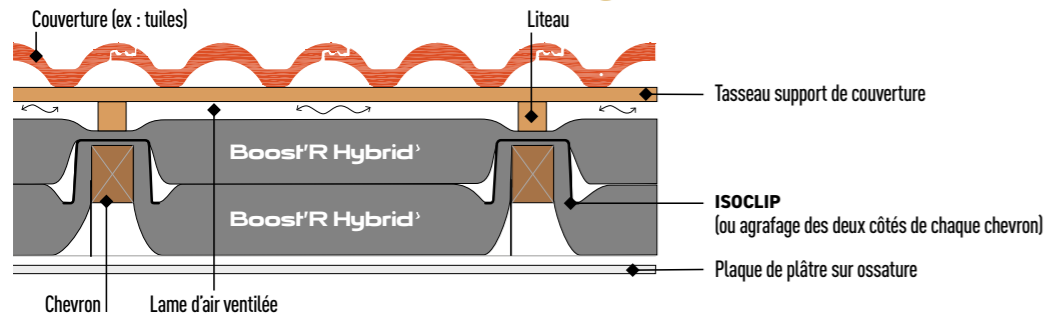
Boost'R Hybrid³ + Triso Hybrid³ = Triso-Toiture



R TOTAL INSTALLÉ*
6,45 m².K/W

	R (m ² .K/W)
Lame d'air extérieure ventilée	0,10
Boost'R Hybrid ³	3,20
Triso Hybrid ³	3,15

En complément de **Boost'R Hybrid³**

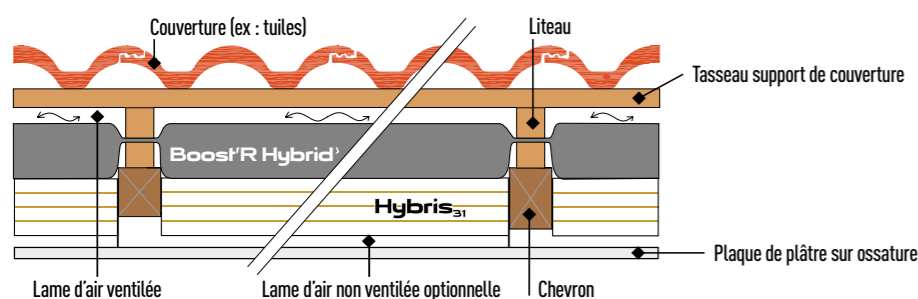


R TOTAL INSTALLÉ*
6,50 m².K/W

	R (m ² .K/W)
Lame d'air extérieure ventilée	0,10
Boost'R Hybrid ³	3,20
Boost'R Hybrid ³	3,20

POSE SUR CHEVRONS

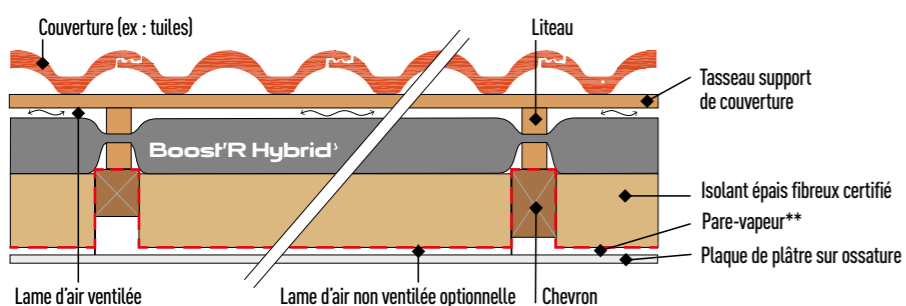
En complément de **Hybris₃₁**



R TOTAL INSTALLÉ*
6,66 m².K/W

	R (m ² .K/W)
Lame d'air extérieure ventilée	0,10
Boost'R Hybrid ³	3,20
Hybris ₃₁ 90 mm	2,90
Lame d'air intérieure non ventilée	0,46

En complément d'un isolant fibreux épais certifié***



R TOTAL INSTALLÉ*
6,30 m².K/W

	R (m ² .K/W)
Lame d'air extérieure ventilée	0,10
Boost'R Hybrid ³	3,20
Isolant épais fibreux certifié***	2,85
Lame d'air intérieure non ventilée	0,15

PRINCIPALES AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

AIDES À LA RÉNOVATION*

> LES CEE

Les CEE permettent de bénéficier d'une prime exceptionnelle pour financer les travaux d'isolation, réaliser des économies d'énergie et obtenir une meilleure classe énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif. Cette prime est accessible à tous les Français sans condition de revenus.

> MA PRIME RENOV'

MaPrimeRénov' est une aide pour le financement des travaux d'isolation d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif. Le montant de la prime est calculé en fonction des revenus du foyer et du gain énergétique permis par les travaux.

> L'ÉCO-PTZ

L'éco-PTZ est un prêt à taux zéro qui permet aux particuliers, quels que soient leurs revenus, d'emprunter jusqu'à 50 000 euros pour financer des travaux de rénovation énergétique.

La pose des isolants réflecteurs alvéolaires ACTIS permet d'obtenir un montant d'aides de 10 à 35€/m² **



Estimez le montant de vos aides avec **PRIMALIA**

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Déclarer une valeur de résistance thermique R selon la norme NF EN ISO 22097:2023.
- Respecter les valeurs minimales de résistance thermique R exigées par le Ministère de la Transition Écologique.
- Mise en œuvre effectuée par un artisan RGE.



VALEURS MINIMALES DE LA RÉSISTANCE THERMIQUE R INSTALLÉE

MURS	MURS	TOITURES	COMBLES	PLANCHERS BAS
Par l'intérieur	En façade ou en pignon par l'extérieur	Rampants et plafonds de combles aménagés	Planchers de combles perdus	Entre un volume chauffé et un sous-sol non chauffé, un vide sanitaire ou un passage ouvert
≥ 3,70 m².K/W	≥ 4,40 m².K/W	≥ 6,00 m².K/W	≥ 7,00 m².K/W	≥ 3,00 m².K/W

*Calcul réalisé selon la norme NF EN ISO 6946, flux ascendant, pente de toit 30°.

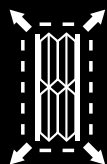
**La présence d'un pare-vapeur est définie dans le CPT 3815.

***Isolant épais fibreux certifié avec un R = 2,85 m².K/W minimum, obtenu par exemple avec une épaisseur de 100 mm et une conductivité thermique de λ35.

*Voir les dispositifs en vigueur : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/finances/aides-letat-renover-logement>

**En cumulant les aides, selon les zones géographiques et conditions de revenus. Se référer aux dispositifs pour connaître le montant de vos aides.

FICHE TECHNIQUE



DIMENSIONS

Surface : **16 m²**
Largeur : **1,6 m***
Longueur : **10 m**
Masse surfacique : **680 g / m² (+/- 5 %)**
Épaisseur déclarée : **85 mm (+/- 10 mm)**

RÉSISTANCE THERMIQUE

NF EN ISO 22097:2023

R AVEC 2 LAMES D'AIR

R = 3,95 m².K/W

R INTRINSÈQUE

R = 3,20 m².K/W

Emissivité des films externes **0,08 / 0,9**

* dont 0,1 m de languette débordante adhésive

CARACTÉRISTIQUES DÉCLARÉES

ECRAN SOUPLE DE SOUS-TOITURE POUR COUVERTURE EN PETITS ÉLÉMENTS DISCONTINUS
ECRAN SOUPLE POUR MURS ET CLOISONS EXTÉRIEURES

Caractéristiques essentielles

Étanchéité à l'eau avant et après vieillissement	W1	
Propriétés de transmission de la vapeur d'eau	Sd < 0,35 m	EN 13859-1 : 2010
Réaction au feu	NPD	EN 13859-2 : 2010
Substances dangereuses	Aucune	

Propriétés en traction

Force de traction maximale sens longitudinal	> 300 N / 50 mm	
Force de traction maximale sens transversal	> 150 N / 50 mm	EN 13859-1 : 2010
Allongement sens longitudinal	> 20%	EN 13859-2 : 2010
Allongement sens transversal	> 5%	

Résistance à la déchirure au clou

Sens longitudinal	> 150 N	EN 13859-1 : 2010
Sens transversal	> 150 N	EN 13859-2 : 2010

Souplesse

A basse température (pliability)	-30°C	EN 13859-1 : 2010 EN 13859-2 : 2010
----------------------------------	-------	--

Déclaration de la performance [DOP] complète disponible sur www.actis-isolation.com

CONDITIONNEMENT - Rouleau de 16 m² (10 x 1.6 m)

Référence	Unité de vente	Nombre de m ² / palette	Poids net
80228R	Palette de 24 rouleaux	384	261,6 kg

ACCESSOIRES

Désignation	Référence	Unité de vente
Multidhésif Tape (L = 20 m)	NN048	Carton de 6 rouleaux
Cutter ACTIS	NU004	Carton de 5 unités
Lame de rechange pour cutter ACTIS	NU005	Boîte de 10 lames
Scie spéciale Hybris	NU022	Carton de 5 unités
Fixation Isoclip 40 mm	NU019	Carton de 100 unités
Fixation Isoclip 100 mm	NU020	Carton de 100 unités

PRÉCAUTIONS CONTRE LE FEU

L'isolant Boost'R Hybrid' est classé dans la catégorie F suivant le système de classification EUROCLASSES. Ne jamais l'exposer à une source de chaleur intense (soudure, flamme, étincelles...). **Cheminées, inserts, récupérateurs de chaleur, éclairages basse tension et autres sources intenses de chaleur : en aucun cas le Boost'R Hybrid' n'est préconisé pour isoler un conduit de cheminée, un insert ou un récupérateur de chaleur.** Respecter une distance minimale de 20 cm pour l'isolation des murs, plafonds, planchers, toitures, situés à proximité des cheminées, conduits, inserts, récupérateurs, et de manière générale de toute source de chaleur supérieure à 80 °C. Respecter également cette distance minimale de 20 cm entre l'isolant ACTIS et tout éclairage à basse tension (halogène, LED...) avec le transformateur associé. Respecter également toutes les consignes de sécurité décrites dans le DTU 24.1.

SOUDURE

En cas de soudure, écarter l'isolant ACTIS, même en présence d'un pare-flamme, et toujours veiller à ce que l'isolant ne soit pas exposé à la projection de débris enflammés ou d'étincelles.

RAYONS UV

Afin d'éviter une exposition prolongée de l'isolant aux rayons UV, la pose de la couverture est à réaliser dans un délai de huit jours après la pose de l'isolant.

DOMAINE D'EMPLOI

Le procédé Boost'R Hybrid' est compatible avec les couvertures relevant de la série NF DTU 40.1 (à l'exclusion des bardeaux bituminés), 40.2 et 40.41.

Les locaux neufs ou existants de type résidentiel, à faible ou moyenne hygrométrie au sens de DTU 25.41, c'est-à-dire chauffés et ventilés avec ventilation naturelle ou avec une ventilation mécanique.

Les locaux concernés sont également les locaux avec conditionnement d'air, tels que :

- locaux ponctuellement et temporairement rafraîchis en période chaude par un système d'appoint associé à la ventilation mécanique,
- bâtiment pourvu d'un système complet de conditionnement de l'air.

ACTIS

30, avenue de Catalogne 11300 Limoux
TÉL. : (+33) 04 68 31 31 31 - FAX : (+33) 04 68 31 94 97
infos@actis-isolation.com

www.actis-isolation.com

